

- 5 **ÉDITORIAL**
SARAH CORNAZ
JÉRÔME LAEDERACH
- 3 **L'INCLUSION EST UN BIEN JOLI MOT MAIS DANS LE QUOTIDIEN, NOUS EN SOMMES LOIN!**
JESSE FURBLUR
SARAH CORNAZ
- 3 **AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : ALLONS-NOUS TROP LOIN ?**
CURATEURS
ET PARENTS ANONYMES
SARAH CORNAZ
- 13 **L'ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS VA BIEN AU-DELÀ QU'UN OUBLI SUR UN QUAI DE GARE, C'EST UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE QUI NOUS FILE SOUS LE NEZ!**
MALIK REINHARD
SARAH CORNAZ
- 17 **JOURNAL D'ÉDUC**
LIONEL MICCO
- 20 **LES DÉFIS DE L'ACCÈS À LA FORMATION**
CÉLINE WITSCHARD
SARAH CORNAZ

- 23 **POUR UN AVENIR OÙ L'INCLUSION N'EST NI UNE EXCEPTION, NI UN DROIT, MAIS SIMPLEMENT UNE ÉVIDENCE**
CÉDRIC GOECKE
SARAH CORNAZ
- 24 **ÊTRE DIFFÉRENT, C'EST NORMAL!**
CORINNE BONNET-MÉRIER
SARAH CORNAZ

- 27 **DROITS ET HANDICAPS: LE REGARD DE MEMBRES DU RÉSEAU ROMAND ASA**
ACTIFS
ASA-HM
CAP LOISIRS
ANYATAS
ASA-VALAIS
- 32 **DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP: COMMENT ASSURER LEUR ENCADREMENT EN PRIVILÉGIANT UNE APPROCHE PAR LES RESSOURCES ?**
MYRIAM LOMBARDI
CHANTAL BRON
CAROLINE BRUNEL
ANNE-CAROLE YANNI
FRANCIS LOSER



IMPRESSUM

Revue d'information sur le handicap, éditée par la
Fondation Pages romandes - Fondation Verdeil, Lausanne
Président du Conseil de fondation: Jérôme Laederach
Rédactrice et directrice de revue: Sarah Cornaz
Photographe et illustrateur: Erik Bonerfält
Secrétariat, réception des annonces et abonnements:
Sarah Cornaz, Ch. de la Pierre 36, 1023 Crissier
Tél. +41 (0)79 466 75 36, sarah.cornaz@bluewin.ch
www.pagesromandes.ch
Responsable de publication: Jérôme Laederach
Parution: 4 numéros par an (mars, juin, septembre, décembre)
Tirage: 650 exemplaires

Abonnement annuel
Suisse CHF 45.-
AVS, étudiants CHF 38.-
Abonnement de soutien CHF 70.-
Publicité et annonces - Tarifs
1 page CHF 1000.-
1/2 page CHF 600.-
1/4 page CHF 300.-
1/8 page CHF 150.-
Compte bancaire
Banque cantonale du Valais, 1951 Sion
En faveur de K0845.81.47, Pages romandes
Compte 19-81-6

Graphisme et impression:
Schoechli Impression & Communication SA, Sierre

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
La reproduction des textes parus dans Pages romandes
est souhaitée, sous réserve de la mention de leur source.

© Pages romandes

Fondée en 1986, l'association genevoise d'intégration sociale (AGIS) a pour but de contribuer à l'autonomie, l'intégration et l'épanouissement des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, vivant tant en famille qu'en institution, dans un contexte de loisirs avec des bénévoles. Sa mission se développe autour de trois axes principaux. Le premier concerne la mise en place d'activités d'éveil, de socialisation et d'apprentissage pour les personnes en situation de handicap. Le second est centré sur le soutien aux proches des personnes en situation de handicap et, enfin, le dernier axe se situe au cœur de notre réflexion puisqu'il a trait à la recherche, la formation et le soutien des bénévoles.

Des bénévoles engagés auprès des personnes en situation de handicap : comment assurer leur encadrement en privilégiant une approche par les ressources ?

Myriam Lombardi et son équipe **Chantal Bron, Caroline Brunel, Anne-Carole Yanni**, AGIS, ainsi que **Francis Loser**, Dr en Sciences de l'Éducation

Contexte

Nos réflexions prennent ancrage sur des observations issues du terrain professionnel de l'AGIS dont le mandat principal est de recruter et de soutenir des bénévoles qui ont décidé de s'engager dans l'accompagnement en faveur de personnes en situation de handicap. Les collaboratrices de l'AGIS (*Colagis*) ont entamé un processus de réflexion, avec l'appui de Francis Loser, pour faire évoluer leur pratique. Si les Colagis ont dû revoir leur manière de rendre compte des suivis des bénévoles, la principale évolution de leur pratique s'est jouée au niveau du changement de leur regard.

Dans le cadre de l'AGIS, l'engagement des personnes bénévoles peut prendre soit la forme d'un accompagnement individuel à moyen ou long terme, soit la forme d'une co-animation d'activités menées en

groupe sur des demi-journées (*sorties bowling, parcours Vita, sorties cinéma, etc.*). Les accompagnements proposés se veulent des temps de rencontre et d'échange visant à répondre aux désirs et aux intérêts des bénéficiaires tout en favorisant leur socialisation et leur prise d'autonomie.

Pour assurer une cohérence entre les buts et les valeurs défendus par l'AGIS, il est essentiel que les bénévoles soient suivis et soutenus par les Colagis. Offrir cet encadrement s'avère être une tâche complexe car les professionnelles sont confrontées à des bénévoles aux profils fort variés en termes de parcours de vie, de développement personnel, de bagage professionnel, de culture, etc. La grande diversité caractérisant les bénévoles constitue assurément une richesse, mais rend d'autant plus sensible la question de leur suivi qui

demande à être personnalisé tout en répondant au cadre imparti par les normes et valeurs de l'AGIS. Les Colagis sont ainsi appelées à évaluer dans quelle mesure les savoirs et compétences des bénévoles permettent de garantir aux personnes en situation de handicap un accompagnement sécurisé qui contribue à leur épanouissement, mais qui soutient également leur processus d'autonomisation et de socialisation.

Nouvelles conceptions du handicap

La vision du handicap a largement évolué depuis une vingtaine d'années, passant d'une perspective médicale à une perspective sociale, puis politique. La notion de situation de handicap constitue un changement majeur car elle implique d'appréhender le handicap selon l'idée que la personne vit en étroite interdépendance avec son

environnement. Au-delà des implications fonctionnelles et sensorielles, le handicap apparaîtra au détour de situations où les aides et les accès sont insuffisants, voire manquants, entravant ainsi la réalisation des projets de vie des personnes concernées. Cette nouvelle vision du handicap se situe à la base des réflexions qui ont permis d'élaborer la Convention des droits des personnes handicapées (CDPH).

Évolution des pratiques d'encadrement des bénévoles

La clarification des conceptions du handicap ont permis aux Colagis de repenser le recrutement, la formation et le suivi des bénévoles en l'orientant sur l'inclusion et le développement des ressources des personnes en situation de handicap. En clair, les Colagis ont sensibilisé les bénévoles au fait que leur engagement et leur désir d'aider devait aussi prendre en considération des objectifs d'apprentissage et de socialisation. Durant les temps de réflexion avec les Colagis, il est vite apparu que les occasions de mobiliser les personnes accompagnées pour acquérir de nouveaux apprentissages ne manquaient pas. Par exemple, dans le cadre de l'activité de bowling, les bénévoles se chargent volontiers de constituer les équipes alors qu'il leur est tout à fait possible d'associer les joueurs à cette tâche d'organisation qui offre un support autorisant le développement de nombreuses compétences sociales et communicationnelles. Lors d'une balade par exemple, au lieu de baliser tous les repères à l'avance, il est tout à fait possible de demander à la personne accompagnée où elle désire aller et, lorsque

la parole n'est pas au rendez-vous, de marquer un temps d'arrêt pour observer ses attitudes et comportements et ainsi saisir où vont ses préférences. Si l'exercice n'est certes pas aisé et demande bien souvent de la patience et du temps pour y par-

« La clarification des conceptions du handicap ont permis aux Colagis de repenser le recrutement, la formation et le suivi des bénévoles en l'orientant sur l'inclusion et le développement des ressources des personnes en situation de handicap. »

venir, il est réellement porteur de sens car il vient soutenir l'autonomisation de la personne accompagnée conformément à ce que préconise la CDPH.

Après avoir repensé leur posture, les Colagis conçoivent aujourd'hui que le rôle de guidance fait partie intégrante de leur fonction auprès des personnes bénévoles en recherchant la meilleure manière de les

amener à parler de leur pratique, à l'explicitier, à la questionner en rapport aux buts fixés par la CDPH. Ce changement de cap a nécessité de revoir les séances de recrutement des bénévoles afin de leur proposer un contrat qui d'emblée clarifie la philosophie de l'AGIS en favorisant un suivi régulier qui allie soutien, échanges et questionnement.

Plutôt que de se focaliser sur le fonctionnement des binômes et la réalisation des activités, les Colagis ont élargi leur regard en s'intéressant au vécu des participants, aux différentes situations d'apprentissage et à la manière dont les bénévoles effectuent leurs accompagnements. À l'instar de l'écoute, l'observation constitue un pilier central de l'accompagnement des personnes. Lors des échanges entre Colagis, il est apparu que certains bénévoles font état d'accompagnements qui témoignent de grandes capacités en termes de valorisation sociale et de soutien à l'autonomisation des personnes en situation de handicap. Par exemple, en observant une personne accompagnée, peu mobile mais intéressée par les chiens, une bénévole a imaginé la possibilité de coupler son engagement au sein de l'AGIS avec une autre activité bénévole. C'est ainsi qu'elle a invité la personne accompagnée à aller promener un chien d'un chenil. Enthousiasmée par l'idée, celle-ci a été entendue dans son désir et, de surcroît, elle a pu réaliser une expérience marquante, celle de tenir en laisse un chien dans l'espace public. Au-delà de la balade santé et du plaisir éprouvé, la personne accompagnée s'est trouvée reconnue comme compétente et digne de confiance par la

« Nos éléments de réflexion montrent la direction à prendre pour soutenir une approche par les ressources. »

bénévole qui lui a permis d'exercer un rôle social valorisé. Bien mieux que ne le feraient des encouragements et des paroles bienveillantes, une expérience de ce type constitue une occasion de réaliser des apprentissages informels précieux sur le plan relationnel, instrumental et social.

Cette illustration est emblématique des accompagnements sensibles et créatifs que sont en mesure d'assurer les bénévoles. Le suivi des bénévoles par les Colagis se situe entre la validation de leur engagement et le questionnement quant à leurs accompagnements afin d'ouvrir de nouvelles perspectives. Prenons l'exemple des sorties « cinéma » : il importe d'interroger le processus conduisant au choix des films (*propositions, délibération, etc.*) ainsi que la façon dont sont animées les discussions qui se tiennent au restaurant à l'issue du film. Cette activité de loisirs en groupe constitue pour les participants une excellente occasion d'apprendre à négocier avec les autres, à se positionner et à argumenter leurs idées. Même si le processus de suivi est laborieux au vu du tournus des bénévoles et du grand nombre de personnes impliquées, il est néanmoins en marche, car soutenu par un cap à tenir clairement défini.

Conclusion

Cette réflexion met en perspective plusieurs aspects importants au sujet de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. En insistant sur les droits, les conceptions actuelles du handicap ouvrent des perspectives fondamentales car elles obligent à penser les rapports

de pouvoir et la place accordée aux personnes en situation de handicap dans notre société. Reconnaître la déficience comme une différence parmi d'autres engage à mettre en lumière les compétences des personnes accompagnées et à considérer les activités comme autant d'occasions leur permettant de s'affirmer, de s'autonomiser et d'exercer des rôles sociaux valorisés.

Nos éléments de réflexion montrent la direction à prendre pour soutenir une approche par les ressources. Mettre l'accent sur les ressources demande aux bénévoles de porter attention à la personne accompagnée tout en imaginant des situations qui peuvent l'amener à vivre des expériences enrichissantes et épanouissantes.

Cette vision développementale du handicap (Fougeyrollas, 2010) ne signifie toutefois pas un accompagnement qui bousculerait les personnes dans leurs habitudes de vie. Il s'agit plutôt d'une approche sensible qui se base sur l'écoute et l'observation pour aider les personnes accompagnées à renforcer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et la confiance en leurs capacités afin de les motiver à oser accomplir de nouvelles expériences qui seront sources d'apprentissages.

C'est la prise en compte de l'ensemble de ces points d'attention qui ont permis aux Colagis de reconsidérer leur pratique, tant en ce qui concerne la manière d'animer les séances d'informations destinées aux nouvelles recrues que de conduire les suivis des personnes bénévoles déjà en activité. Comme toute personne qui

s'engage en faveur d'autrui, les bénévoles doivent pouvoir bénéficier d'un soutien englobant plusieurs plans : **1**) une reconnaissance de leur engagement, de leur créativité et de leurs compétences ; **2**) une aide à la réflexion autour des questions qui émergent en cours d'accompagnement pour imaginer de nouvelles manières de faire et de se positionner ; **3**) une écoute pour accueillir l'expérience existentielle que constitue l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Pour conclure, il convient de relever que la réflexion professionnelle engagée par les Colagis a suivi un cheminement processuel. Ces dernières ont réussi à faire évoluer leur pratique par étapes successives, en tirant bénéfice des apports conceptuels et des réflexions en groupe. •

Référence

Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.